



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Lycée Georges Brassens

Affaire suivie par :
Secrétariat de direction
Tél : 04 77 75 00 26
Mél : ce.0420027b@ac-lyon.fr

8 rue Grande Burlat
42801 RIVE DE GIER Cedex 1

Objet : Modalités d'inscription en 2^{de} GT au Lycée G. Brassens pour la Rentrée 2026

Mesdames, Messieurs,

Dans les établissements publics, l'affectation en seconde (professionnelle ou générale et technologique) est gérée par l'**application informatique Affelnet**. Cette application est garante d'une affectation transparente et équitable, définie selon des règles explicites.

Affelnet permet aux familles l'accès dématérialisé à la consultation des formations après la 3^e ainsi que la saisie des vœux, quelle que soit la formation souhaitée, sur le compte Educonnect du responsable légal, sur :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Principe d'Affelnet :

- **En fonction de l'adresse, chaque élève a un lycée qui lui correspond : c'est le lycée de secteur.**

(disponible sur le site internet de la DSDEN42 : <https://www.ac-lyon.fr/loire-affectation-et-orientation-121928>)

Dans certains cas, il peut y avoir plusieurs lycées de secteur.

Si vous demandez votre lycée de secteur, ou dans les cas de multi sectorisation tous les lycées de secteur par ordre de préférence, votre affectation est garantie. Si vous ne les avez pas tous demandés, l'administration se réserve le droit d'ajouter les lycées manquants à tes vœux.

- **Vous pouvez formuler de 1 à 10 vœux sur Affelnet**, classés par ordre de préférence.

Vous pouvez demander un autre lycée public que votre lycée de secteur : Le vœu sera étudié en fonction des places restant disponibles après affectation des élèves du secteur. Si vous remplissez certaines conditions, vous pouvez demander **une dérogation** pour l'un des motifs ci-dessous :

- 1) Souci de handicap ou dossier médical
- 2) Boursier,
- 3) Frère ou soeur scolarisé dans l'établissement demandé
- 4) Domicile en zone limitrophe de secteur et proche du lycée demandé

Dans tous les cas, **n'oubliez pas de saisir des vœux dans tous les lycées de secteur** pour être sûr d'être affecté.

Remarque : Les enseignements optionnels (comme LCA latin Grec, EPS, Théâtre, SI-CIT, DNL Maths-Anglais) ne sont pas à saisir car ils n'interviennent pas dans le processus d'affectation. Ils seront par contre à bien indiquer au moment de l'inscription au lycée.

Calendrier (dates pour la rentrée 2026):

- **Saisie des vœux par les familles, à partir du Compte Educonnect** dès le lundi 5 mai 2026 (et avant le mardi 26 mai date de fermeture du serveur national) sur : <https://educonnect.education.gouv.fr>
NB : Si vous ne pouvez pas faire votre demande d'affectation par Educonnect, votre établissement actuel peut le faire à partir de la « fiche préparatoire à l'affectation ».
- **Résultats de l'affectation sur Educonnect** : mardi 30 juin 2026 en fin d'après-midi transmis par votre établissement actuel et/ou consultable sur votre compte Educonnect.
- En cas d'affectation, **vous devez vous inscrire au lycée** avant le 3 juillet 2026 au soir. **Attention à bien respecter les délais imposés pour l'inscription sinon perte de l'affectation** (si l'élève et sa famille ne s'inscrivent pas, la place est donnée à un autre élève !).

NB : L'interlocuteur des familles concernant l'affectation des élèves **est l'établissement d'origine** qui a la charge du recueil des vœux.

Lien utile : site de la DSDEN42 : <https://www.ac-lyon.fr/loire-affectation-et-orientation-121928>

Modalités d'inscription en Seconde au Lycée Brassens :

Comme demandé par le Ministère de l'Education Nationale, au Lycée G. Brassens, **l'inscription en seconde se fait en ligne (par téléinscription).**

Attention : seuls les élèves affectés au lycée Brassens ne pourront s'y inscrire.

1) De quoi aurai-je besoin pour ma démarche en ligne ?

- De mon **identifiant** et de mon **mot de passe Educonnect** en tant que responsable légal (c'est l'identifiant et le mot de passe que j'utilise pour aller sur Cybercollège au collège)
En cas de perte, je contacte au plus vite mon collège.
- J'aurai besoin de joindre en ligne les documents suivants (je peux donc les préparer en amont, et je n'aurai plus qu'à les joindre en ligne fin juin) :
 - la **pièce d'identité de mon enfant** scannée (ou prise en photo)
 - **les pages vaccins du carnet de santé**
 - **uniquement si vous demandez les bourses** : un RIB au nom du responsable demandeur de la bourse, la copie de la pièce d'identité du parent demandeur, la copie de la totalité du livret de famille

2) Le mardi 30 juin en fin d'après-midi, je me connecte à mon compte Educonnect en tant que RESPONSABLE :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Je sélectionne mon enfant actuellement en 3^e.

S'il est affecté au Lycée G. Brassens : **je vais dans la rubrique « Inscription ».**

**Attention : je dois inscrire mon enfant *au plus tard le vendredi 3 juillet*
*(en cas de non inscription : sa place sera en effet considérée vacante) !***

- 1) **Je choisis les options souhaitées pour mon enfant** parmi celles proposées par l'établissement (je peux prendre connaissance des options proposées en téléchargeant les flyers)

Attention :

- **Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'option EPS** : vous devrez prendre rendez-vous pour la sélection, avant le jeudi 02 juillet 15h00, en utilisant le lien qui sera indiqué sur la notification d'affectation.
Les sélections auront lieu le vendredi 03 juillet. L'élève devra se présenter à l'entretien muni de ses bulletins scolaires papier de 4^e et 3^e.
- **Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'option DNL Maths en anglais** : le nombre de places est limité. Aussi, vous devrez, avant le jeudi 02 juillet 15h00, envoyer un mail à l'adresse 0420027b@ac-lyon.fr comportant une Lettre de Motivation en anglais et les 3 bulletins de l'année de 3^e.
- **Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'option Théâtre** : le nombre de places est limité. Aussi, vous devrez, avant le jeudi 02 juillet 15h00, envoyer un mail à l'adresse 0420027b@ac-lyon.fr comportant une Lettre de Motivation et les 3 bulletins de l'année de 3^e.

Attention : Ces 3 enseignements sont des options facultatives et ne sont compatibles qu'avec une seule autre option. L'admission est également soumise à la compatibilité avec l'emploi du temps des enseignements obligatoires.

- 2) **Je mets à jour mes informations administratives en tant que responsable.**

- 3) **Je mets à jour les informations administratives de mon enfant.**

Attention : bien indiquer l'adresse mail et le numéro de téléphone propres à votre enfant quand l'information est demandée (et non les vôtres pour ne pas bloquer la création de son dossier Parcours Sup).

Si votre enfant n'a ni numéro de téléphone ni adresse mail personnels, merci de laisser le champ vide, vous devrez le compléter au plus tard pour son entrée en Terminale.

NB : au lycée, tous les élèves ont le statut « Externe » car il n'y a pas de « forfait ».

- 4) **J'accepte ou non l'étude automatique de mon droit à bourse.**
Ainsi je n'aurai pas besoin de compléter et déposer un dossier papier à la rentrée.
- 5) **Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription** de mon enfant.
- 6) **J'accède à la liste des documents à fournir, et je dépose en ligne** les documents que j'avais préparés :
pièce d'identité de l'élève + les pages vaccins du carnet de santé
Et, en cas de demande de bourses : un RIB au nom du responsable demandeur de la bourse
+ la copie de la pièce d'identité du parent demandeur + la copie de la totalité du livret de famille
- 7) **Je télécharge et je complète le formulaire « Fiche urgence ». Puis je les dépose sur le site.**
- 8) **Je télécharge les documents déposés à mon attention par l'établissement**, en particulier
« la **fiche d'accompagnement du dossier d'inscription** » qui comporte entre autres comment demander le Pass Région pour pouvoir accéder au lycée par les portiques, et la date de la rentrée au lycée.
- 9) Une fois l'inscription réalisée, l'autre parent peut se connecter à son tour pour mettre à jour ses informations s'il le souhaite.

A noter :

- **L'attestation d'assurance scolaire 2026-2027** sera à apporter à la rentrée
- Nous vous proposerons à la rentrée de prendre en **photo votre enfant** pour la gestion de son dossier administratif dans le logiciel de vie scolaire Pronote. Cette photographie sera visible uniquement par les personnels administratifs, l'équipe pédagogique, la Vie scolaire, les personnels du service de santé.
Si vous n'autorisez pas le lycée G. Brassens à photographier l'élève pour l'usage cité ci-dessus, vous devrez fournir 2 photos d'identité à la rentrée.
- **Les PAI, Gevasco** seront à rapporter à l'infirmerie du lycée à la rentrée
- Par contre, si votre enfant bénéficiait d'un **PAP**, nous vous remercions de bien vouloir **nous le transmettre par mail** (à l'adresse suivante : 0420027b@ac-lyon.fr) et de **l'apporter en version papier** au secrétariat des élèves du lycée à la rentrée.

Pour les familles qui éprouveraient trop de difficultés à s'inscrire en ligne :

Elles pourront venir, au lycée, récupérer un dossier d'inscription papier le mercredi 01 juillet 2026 entre 8h et 12h, et elles devront le rapporter au lycée, complété, signé et avec les pièces requises, le jeudi 02 juillet 2025 (entre 8h-12h / 13h-17h30).

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, mes cordiales salutations.

Le Proviseur
P. LUQUET